

Nouveau module sur l'éducation pour le Recensement de 2006 : rapport du suivi

Numéro au catalogue [92-133-XWF](#)

Résumé

- I [Introduction](#)
- II [Aperçu des questions sur l'éducation des recensements de 2001 et de 2006](#)
- III [Données plus précises sur les titres scolaires](#)
- IV [Aucune mesure directe des années de scolarité](#)
- V [Nouvelle typologie des domaines d'études associés aux plus hauts grades](#)
- VI [Nouvelle question sur l'endroit où le titre scolaire le plus élevé a été obtenu](#)
- VII [Fréquentation scolaire](#)
- VIII [Conclusion](#)
- Annexe I [Données sur l'éducation : Comparaison des données fournies par l'Enquête sur la population active et le Recensement de 2006](#)

Nota : Une [version imprimable](#) de ce rapport est aussi disponible.

Résumé

Le présent rapport a trait au nouvel ensemble de questions sur l'éducation qui seront posées au Recensement de 2006. Aucun changement n'est jamais apporté à la légère au contenu du recensement. Voici les trois raisons pour lesquelles il convient de modifier le contenu sur l'éducation du Recensement de 2006.

Premièrement, les questions sur l'éducation posées dans le cadre du recensement canadien sont restées relativement stables depuis de nombreuses années, alors que le contexte a changé considérablement. Ainsi :

- La hausse des taux de participation à l'éducation a modifié profondément le profil scolaire de la population canadienne.
- Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à la capacité du système d'éducation de répondre aux besoins spécialisés du marché du travail et au lien existant entre les titres scolaires et la situation sur le marché du travail, tant pour les personnes nées au Canada que pour les immigrants.

- Le système d'éducation lui-même s'adapte aux besoins du marché du travail, non seulement en élaborant de nouveaux programmes mais aussi en procédant à des changements structurels, tels que la mise en place de « ponts » entre les programmes collégiaux et universitaires.

Devant de tels changements fondamentaux, il est proposé d'apporter certaines modifications aux questions sur l'éducation afin que les données du recensement soient les plus pertinentes possible.

Deuxièmement, l'analyse de données récentes du recensement a soulevé certaines questions en ce qui touche la qualité de ces données. Par exemple, les taux de fréquentation scolaire des jeunes calculés pour 2001 sont trop faibles pour être plausibles. Les données sur les années de scolarité présentent des anomalies importantes. Les essais qualitatifs ont également révélé plusieurs cas où des répondants ont de la difficulté à répondre aux questions sur les années de scolarité, notamment s'ils ont redoublé une année, fréquenté l'école à temps partiel ou interrompu leurs études pendant un certain temps. Des répondants âgés essaient de convertir l'enseignement reçu il y a des dizaines d'années en titres scolaires équivalents utilisés de nos jours.

Enfin, il existe plusieurs sources importantes de données sur l'éducation qui, dans bien des cas, n'existaient pas lorsque les questions actuelles ont été élaborées. Bien que le recensement soit très utile pour l'analyse de données se rapportant à de petites régions et à de petits groupes de population, il est possible de répondre à certains besoins avec d'autres sources de données; les décisions concernant le contenu du recensement devraient être prises en tenant compte de l'ensemble du programme de statistique sociale.

Pour toutes ces raisons, Statistique Canada a amorcé un examen des questions sur l'éducation posées dans le cadre du recensement. Entre juin et décembre 2002, il a mené une vaste consultation auprès de ses principaux partenaires (organismes et ministères fédéraux, gouvernements provinciaux, municipalités, chercheurs et universitaires), au cours de laquelle les intervenants ont pu formuler des commentaires au sujet des questions actuelles et des modifications proposées. Par ailleurs, les questions proposées ont fait l'objet d'essais qualitatifs au printemps 2003 et les nouvelles questions ont été intégrées au contenu du Test du recensement mené en mai 2004.

En résumé, les modifications consisteront à laisser tomber les années de scolarité et à recueillir des données plus précises et plus détaillées sur les titres scolaires. L'espace récupéré sur le questionnaire grâce à ce changement permettra d'ajouter une nouvelle question sur l'endroit (pays, province ou territoire) où le plus haut grade, certificat ou diplôme a été obtenu. Un nouveau système de classification, appelé Classification des programmes d'enseignement (CPE), sera utilisé pour coder la discipline associée au plus haut grade, certificat ou diplôme. Enfin, on a modifié le libellé et les catégories de réponse de la question sur la fréquentation scolaire afin d'améliorer la qualité des données.

Les essais qualitatifs et le Test du recensement de mai 2004 montrent que les répondants comprennent mieux les nouvelles questions du Recensement de 2006. Celles-ci ont été arrêtées définitivement à l'automne 2004 et ont été approuvées par le Cabinet au printemps 2005. Maintenant, il reste à faire en sorte que la transition se fasse dans les meilleures conditions possible : élaboration de variables dérivées permettant une analyse tendancielle, établissement de concordances entre l'ancienne classification des domaines d'études et la nouvelle, information sur les autres sources de données susceptibles de compléter le nouveau contenu du recensement, etc.

I - Introduction

Le présent rapport porte sur les changements qu'il est prévu d'apporter aux questions sur l'éducation du Recensement de 2006 et qui ont été mis à l'essai auprès de 300 000 ménages lors du Test du recensement mené en mai 2004.

Les modifications visent à remédier aux limitations que comportaient les questions du Recensement de 2001 et à accroître l'utilité des données recueillies aux fins des études sur l'éducation, en faisant en sorte que celles-ci reflètent mieux les divers parcours scolaires des Canadiens.

Les données sur l'éducation tirées du recensement sont largement utilisées par les administrations publiques, les établissements d'enseignement et les chercheurs. Elles servent à la fois à l'analyse du marché du travail et à la planification de l'enseignement. Les chercheurs ont également recours aux données du recensement pour étudier le profil scolaire des immigrants, des minorités de langue officielle, des Autochtones et d'autres groupes qui retiennent l'attention des décideurs, ainsi que l'intégration de ceux-ci au marché du travail.

Bien que l'importance du module sur l'éducation ne soit pas en cause, l'analyse des résultats du Recensement de 2001, des essais qualitatifs et des consultations avec les partenaires a démontré qu'il y a place à amélioration.

Pourquoi modifier les questions du recensement

La stabilité du contenu d'une enquête, surtout d'une enquête de l'envergure du recensement, présente de nombreux avantages. Les arguments en faveur de tout changement doivent être convaincants. En ce qui touche les questions du recensement sur l'éducation, ces arguments sont fondés sur trois facteurs.

Premièrement, les questions sur l'éducation posées dans le cadre du recensement canadien sont restées relativement stables depuis de nombreuses années, alors que le contexte a changé considérablement. Ainsi :

- La hausse des taux de participation à l'éducation a modifié profondément le profil scolaire de la population canadienne. Un nombre croissant de Canadiens font des études postsecondaires, mais le niveau de détail des données recueillies à l'extrémité supérieure du spectre n'a pas changé depuis des années.
- Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à la capacité du système d'éducation de répondre aux besoins spécialisés du marché du travail et au lien existant entre les titres scolaires et la situation sur le marché du travail, tant pour les personnes nées au Canada que pour les immigrants.
- Le système d'éducation lui-même s'adapte aux besoins du marché du travail, non seulement en élaborant de nouveaux programmes mais aussi en procédant à des changements structurels, tels que la mise en place de « ponts » entre les programmes collégiaux et universitaires.

Devant de tels changements fondamentaux, il est proposé d'apporter certaines modifications aux questions sur l'éducation afin que les données du recensement soient les plus pertinentes possible.

Deuxièmement, l'analyse de données récentes du recensement a soulevé certaines questions en ce qui touche la qualité de ces données. Par exemple, les taux de fréquentation scolaire des jeunes, calculés selon les données du Recensement de 2001, sont trop faibles pour être plausibles. Notamment :

- Moins de 80 % des jeunes de 15 ans ont déclaré avoir fréquenté un établissement scolaire au cours des neuf mois ayant précédé le recensement, alors que selon d'autres sources, ce pourcentage varie entre 93 et 95 %.
- Les données sur les années de scolarité présentent également des anomalies importantes par rapport au plus haut grade, certificat ou diplôme.
- Les essais qualitatifs ont également révélé plusieurs cas où des répondants ont de la difficulté à répondre aux questions sur les années de scolarité, notamment s'ils ont redoublé une année, fréquenté l'école à temps partiel ou interrompu leurs études pendant un certain temps. Des répondants âgés essaient de convertir l'enseignement reçu il y a des dizaines d'années en titres scolaires équivalents utilisés de nos jours.

Enfin, il existe plusieurs sources importantes de données sur l'éducation qui, dans bien des cas, n'existaient pas lorsque les questions actuelles ont été élaborées. Bien que le recensement soit très utile pour l'analyse de données se rapportant à de petites régions et à de petits groupes de population, il est possible de répondre à certains besoins avec d'autres sources de données; les décisions concernant le contenu du recensement devraient être prises en tenant compte de l'ensemble du programme de statistique sociale. Des enquêtes telles que l' Enquête sur la littératie et les compétences des adultes , l' Enquête sur la dynamique du travail et du revenu , l'Enquête sur la population active, l' Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, l' Enquête auprès des jeunes en transition , le Système d'information amélioré sur les étudiants, l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat et l' Enquête sur la

participation et les limitations d'activités de 2001 fournissent toutes des données importantes sur l'éducation.

La section II du présent rapport donne un aperçu des questions sur l'éducation posées au Recensement de 2001 et de celles proposées pour 2006. La section III présente un examen détaillé des changements concernant les titres scolaires et le plus haut niveau de scolarité atteint. La section IV traite des variables relatives aux années de scolarité et des raisons pour lesquelles elles devraient être supprimées. Les changements apportés au principal domaine d'études sont présentés à la section V. La nouvelle question sur l'endroit où le plus haut grade, certificat ou diplôme a été obtenu est examinée à la section VI. Enfin, la section VII traite des changements apportés à la question sur la fréquentation scolaire.

II - Aperçu des questions sur l'éducation des recensements de 2001 et de 2006

Les questions sur l'éducation figurent sur la formule 2B (questionnaire complet) du recensement, qui est remplie par 20 % de tous les ménages. En 2001, six questions sur l'éducation tenant sur deux pages du questionnaire ont été posées aux personnes âgées de 15 ans et plus. À quelques légères différences près, il s'agit des mêmes questions que celles posées aux recensements de 1991 et de 1996. Les concepts sous-jacents mesurés par ces questions comprennent les années de scolarité, les titres scolaires (grades, certificats et diplômes), le domaine d'études du plus haut grade, certificat ou diplôme et la fréquentation scolaire.

Les six questions sur l'éducation posées au Recensement de 2001 sont reproduites dans les pages qui suivent.

Les réponses à la question sur le principal domaine d'études ont été codées selon un système de classification des disciplines qui a été élaboré au cours des années 1970 d'après des structures de codage utilisées dans la cadre d'enquêtes auprès des établissements et qui a été mis à jour au fil des ans en fonction des réponses obtenues au recensement.

Questions du Recensement de 2006

Les questions de 2006 sont présentées à la suite des questions de 2001. Elles couvrent toujours deux pages du questionnaire, ce qui correspond au même espace qui était prévu pour les questions sur l'éducation au Recensement de 2001. Cependant, elles présentent plusieurs différences destinées à en améliorer la qualité et la pertinence. Les concepts sous-jacents mesurés par les sept questions proposées comprennent les titres scolaires, le principal domaine d'études du plus haut grade, certificat ou diplôme, le pays, la province

ou le territoire où ces titres ont été obtenus et la fréquentation scolaire. Les nouvelles questions ne permettront pas de mesurer directement les années de scolarité.

Le nouveau contenu, qui a été élaboré et soumis à des essais qualitatifs en 2002-2003 avant de faire l'objet d'un essai qualitatif de grande envergure en mai 2004, a été établi compte tenu des contraintes d'espace susmentionnées. Il était également de la plus haute importance que les questions soient claires et sans aucune ambiguïté, afin que les répondants « donnent la bonne réponse » sans devoir lire des instructions ou se préoccuper de nuances subtiles.

Voici un résumé des changements apportés par rapport à 2001 :

- supprimer les questions sur les années de scolarité et recueillir des données plus détaillées et plus précises sur les titres scolaires obtenus;
- recueillir des données plus précises sur le genre d'établissement où les titres ont été obtenus;
- ajouter une question sur l'endroit (pays/province/territoire) où le plus haut titre scolaire a été obtenu;
- reformuler la question sur la fréquentation scolaire afin qu'elle soit plus claire;
- supprimer la distinction entre la fréquentation à temps plein et à temps partiel (au cours des neuf derniers mois) et recueillir des données sur le genre d'établissement d'enseignement fréquenté;
- changer le système de classification utilisé pour coder la discipline associée au plus haut titre scolaire obtenu (remplacer la Classification des principaux domaines d'études par la Classification des programmes d'enseignement).

Un examen détaillé de chacun de ces changements est présenté ci-après. Tout au long du présent rapport, il est question de la comparaison avec les données des recensements antérieurs et des occasions où de telles comparaisons seront possibles. Les autres sources de données sont également mentionnées.

Questions sur l'éducation du Recensement de 2001

Attention! Ces questions s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus.		
SCOLARITÉ	31.	32.
<p>26 Jusqu'à quel niveau (sans l'avoir nécessairement terminé) cette personne a-t-elle fréquenté l'école secondaire ou primaire?</p> <p><i>Inscrivez le plus haut niveau pour les études primaires et secondaires seulement (1^{re} à 13^e année), excluant l'école maternelle.</i></p> <p><i>Si la personne a fait ses études secondaires au Québec, additionnez le nombre total d'années d'études primaires et d'études secondaires.</i></p>	<p>01 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Le plus haut niveau (1^{re} à 13^e année), à l'école secondaire ou primaire</p> <p>OU</p> <p>02 <input type="radio"/> Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle</p>	<p>01 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Le plus haut niveau (1^{re} à 13^e année), à l'école secondaire ou primaire</p> <p>OU</p> <p>02 <input type="radio"/> Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle</p>
<p>27 Combien d'années d'études cette personne a-t-elle terminées à l'université?</p>	<p>03 <input type="radio"/> Aucune</p> <p>04 <input type="radio"/> Moins d'une année (de cours terminés)</p> <p>05 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Nombre d'années terminées à l'université</p>	<p>03 <input type="radio"/> Aucune</p> <p>04 <input type="radio"/> Moins d'une année (de cours terminés)</p> <p>05 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Nombre d'années terminées à l'université</p>
<p>28 Combien d'années d'études cette personne a-t-elle terminées dans un établissement autre qu'une université ou une école secondaire ou primaire?</p> <p><i>Comptez les années d'études dans les cégeps (enseignement général et professionnel), les collèges communautaires, les instituts techniques, les écoles de métiers et les collèges commerciaux privés, les écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc.</i></p>	<p>06 <input type="radio"/> Aucune</p> <p>07 <input type="radio"/> Moins d'une année (de cours terminés)</p> <p>08 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Nombre d'années terminées dans les cégeps, les collèges communautaires, les écoles de métiers, etc.</p>	<p>06 <input type="radio"/> Aucune</p> <p>07 <input type="radio"/> Moins d'une année (de cours terminés)</p> <p>08 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ◀ Nombre d'années terminées dans les cégeps, les collèges communautaires, les écoles de métiers, etc.</p>
<p>29 Au cours des neuf derniers mois (c'est-à-dire depuis septembre dernier), cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège ou une université?</p> <p><i>Incluez la fréquentation d'une école primaire ou secondaire, d'une école de commerce ou de métiers, d'un collège communautaire, d'un institut technique, d'un cégep, etc., pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.</i></p> <p><i>Cochez «X» un seul cercle.</i></p>	<p>09 <input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements au cours des neuf derniers mois</p> <p>10 <input type="radio"/> Oui, à plein temps</p> <p>11 <input type="radio"/> Oui, à temps partiel, le jour ou le soir</p>	<p>09 <input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements au cours des neuf derniers mois</p> <p>10 <input type="radio"/> Oui, à plein temps</p> <p>11 <input type="radio"/> Oui, à temps partiel, le jour ou le soir</p>

Attention! Ces questions s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus.		
<p>30 Quels certificats, diplômes ou grades cette personne détient-elle?</p> <p><i>Inscrivez tous les titres de compétence acquis par la fréquentation d'écoles secondaires ou d'écoles de métiers et d'autres établissements d'enseignement postsecondaire.</i></p> <p>Cochez «X» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p>	<p>37.</p> <p>01 <input type="radio"/> Aucun ► Passez à la question 32</p> <p>02 <input type="radio"/> Certificat d'études secondaires ou l'équivalent</p> <p>03 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme d'une école de métiers</p> <p>04 <input type="radio"/> Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu d'un cégep, collège communautaire, institut technique, etc.)</p> <p>05 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat</p> <p>06 <input type="radio"/> Baccalauréat(s) (p. ex., B.A., B.Sc., LL.B.)</p> <p>07 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat</p> <p>08 <input type="radio"/> Maîtrise(s) (p. ex., M.A., M.Sc., M.Ed.)</p> <p>09 <input type="radio"/> Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)</p> <p>10 <input type="radio"/> Doctorat acquis (p. ex., Ph.D., D.Sc., D.Ed.)</p>	<p>38.</p> <p>01 <input type="radio"/> Aucun ► Passez à la question 32</p> <p>02 <input type="radio"/> Certificat d'études secondaires ou l'équivalent</p> <p>03 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme d'une école de métiers</p> <p>04 <input type="radio"/> Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu d'un cégep, collège communautaire, institut technique, etc.)</p> <p>05 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat</p> <p>06 <input type="radio"/> Baccalauréat(s) (p. ex., B.A., B.Sc., LL.B.)</p> <p>07 <input type="radio"/> Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat</p> <p>08 <input type="radio"/> Maîtrise(s) (p. ex., M.A., M.Sc., M.Ed.)</p> <p>09 <input type="radio"/> Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)</p> <p>10 <input type="radio"/> Doctorat acquis (p. ex., Ph.D., D.Sc., D.Ed.)</p>
<p>31 Quel était le principal domaine d'études ou de formation du plus haut grade, certificat ou diplôme de cette personne (sans compter les certificats d'études secondaires)?</p> <p><i>Par exemple, comptabilité, génie civil, histoire, menuiserie, secrétariat juridique, soudure, etc.</i></p>	<p>Principal domaine d'études ou de formation</p> <p>11 <input style="width: 100%;" type="text"/></p> <p>OU</p> <p>12 <input type="radio"/> Le plus haut diplôme de cette personne est un certificat d'études secondaires</p>	<p>Principal domaine d'études ou de formation</p> <p>11 <input style="width: 100%;" type="text"/></p> <p>OU</p> <p>12 <input type="radio"/> Le plus haut diplôme de cette personne est un certificat d'études secondaires</p>

Questions sur l'éducation du Recensement de 2006

Attention! Ces questions s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus.		
SCOLARITÉ		
<p>26 Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent?</p> <p><i>La Batterie générale de tests d'aptitudes (BGT) et un programme de formation de base des adultes (FBA) constituent des exemples d'attestation d'équivalence d'études secondaires.</i></p>	<p>Diplôme ou attestation d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Oui, une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>Diplôme ou attestation d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Oui, une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>27 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle?</p> <p><i>Cochez «X» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • coiffure • opération de machine CNC 	<p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>28 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire?</p> <p><i>Cochez «X» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • technique de comptabilité • agent d'immeuble • technique de génie industriel 	<p>Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins d'un an</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 1 à 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins d'un an</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 1 à 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>29 Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme ou un certificat universitaire?</p> <p><i>Cochez «X» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p>	<p>Diplôme ou certificat universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat inférieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat supérieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, une maîtrise</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</p> <p><input type="radio"/> Oui, un doctorat (diplôme de titre)</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>Diplôme ou certificat universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat inférieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat supérieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, une maîtrise</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</p> <p><input type="radio"/> Oui, un doctorat (diplôme de titre)</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Attention! Ces questions s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus.

<p>30 Quel était le principal domaine d'études du certificat ou diplôme le plus élevé obtenu par cette personne?</p> <p><i>Veillez être précis. Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • mécanique automobile • génie civil • technique dentaire • mécanique d'aéronef • technique de laboratoire médical • technique de gazier • économie agricole <p><i>Veillez écrire en lettres majuscules comme suit :</i></p> <p>T E C H N I Q U E D E G É N I E I N F O R M A T I Q U E</p>	<p>Principal domaine d'études du certificat ou du diplôme le plus élevé</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>OU</p> <p><input type="radio"/> Aucun certificat ou diplôme (plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires général) → Passez à la question 32</p>	<p>Principal domaine d'études du certificat ou du diplôme le plus élevé</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>OU</p> <p><input type="radio"/> Aucun certificat ou diplôme (plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires général) → Passez à la question 32</p>
<p>31 Dans quelle province, quel territoire ou quel pays cette personne a-t-elle obtenu son certificat ou diplôme le plus élevé?</p>	<p>Au Canada <i>Précisez la province ou le territoire</i></p> <p>_____</p> <p>OU</p> <p>À l'extérieur du Canada <i>Précisez le pays</i></p> <p>_____</p>	<p>Au Canada <i>Précisez la province ou le territoire</i></p> <p>_____</p> <p>OU</p> <p>À l'extérieur du Canada <i>Précisez le pays</i></p> <p>_____</p>
<p>32 Cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre depuis septembre 2005?</p> <p><i>Cocher «X» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p>	<p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire ou secondaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université</p> <p><input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements depuis septembre 2005</p>	<p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire ou secondaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université</p> <p><input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements depuis septembre 2005</p>

III - Données plus précises sur les titres scolaires

Au Recensement de 2001, les questions sur l'éducation visaient à recueillir des données à la fois sur les titres scolaires et sur les années de scolarité. Dans l'ensemble, plus d'« espace » était consacré aux années de scolarité qu'aux titres scolaires. En 2006, l'accent sera mis davantage sur les titres scolaires. Ainsi, alors que le Recensement de 2001 comportait une seule question sur les titres scolaires proposant 10 catégories de réponse, le Recensement de 2006 comportera quatre questions précises à ce sujet : études secondaires, école de métiers/apprentissage, études collégiales et études universitaires.

L'utilisation des années de scolarité ou des titres scolaires comme indicateur des connaissances et des compétences des Canadiens comporte à la fois des avantages et des inconvénients. De fait, Ferrer et Riddell (2002) soutiennent que *les deux* mesures contribuent, par exemple, à rendre compte de l'incidence de la scolarité sur les gains. Cependant, ils constatent en outre que l'importance des titres scolaires croît en fonction du niveau de scolarité, citant à cet égard les travaux d'autres chercheurs qui signalent le rôle de tri que joue l'éducation sur le marché du travail. L'argument qu'ils font valoir est que les employeurs se fondent sur le fait que le candidat à un poste a terminé un

programme d'études pour évaluer des caractéristiques non observables telles que la persévérance.

L'idéal serait que le recensement permette de recueillir des données plus détaillées à la fois sur les titres scolaires et les années de scolarité. Cependant, le fardeau de réponse constitue un problème auquel les responsables du recensement sont particulièrement sensibles, compte tenu de l'envergure et du caractère obligatoire de l'exercice. Il faut inévitablement faire des choix, et il est primordial que ces choix soient fondés sur une solide analyse de la pertinence et de la qualité. À l'occasion des consultations menées au sujet du recensement, les utilisateurs de données ont généralement appuyé l'idée de recueillir davantage de données sur les titres scolaires plutôt que sur les années de scolarité, pour les raisons décrites ci-après.

Attestation et exigences du marché du travail

Dans un marché du travail caractérisé par des parcours scolaires variés et complexes, les employeurs doivent pouvoir compter sur une norme d'évaluation des connaissances et des compétences des candidats qui postulent un emploi.

L'obtention d'un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires transmet aux employeurs un message, contrairement au nombre d'années de scolarité. Les titres scolaires (combinés au domaine d'études) peuvent être un indicateur du niveau de compétence requis pour un poste. Les employeurs peuvent utiliser les titres scolaires comme outil de présélection afin de réduire le nombre de candidatures à étudier lorsque l'offre dépasse la demande. Les titres scolaires peuvent également être utilisés comme mesure indirecte de caractéristiques non observables, telles que la persévérance.

Diversité des parcours scolaires

Il faut que les questions sur l'éducation tiennent compte de la complexité croissante des systèmes d'éducation et de l'estompage des frontières entre les divers niveaux d'enseignement. Donnons, à titre d'exemple, les programmes de passage à l'université, qui visent à créer des ponts entre le collège et l'université. Un élève qui suit un tel parcours scolaire obtient en bout de ligne un grade universitaire. Comme l'accent est mis sur le titre de niveau collégial, y compris sur la durée du programme, plutôt que sur le genre d'établissement fréquenté, l'intention des questions sur l'éducation est plus claire.

Manque de données détaillées sur les titres scolaires non universitaires

En 2001, la question sur les titres scolaires comportait les catégories suivantes : aucun titre scolaire, certificat d'études secondaires, certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre certificat ou diplôme non universitaire et six catégories de titres universitaires.

La catégorie des « études postsecondaires non universitaires » est vaste et hétérogène; elle comprend aussi bien les programmes de formation professionnelle de courte durée (trois ou quatre mois) que les programmes d'études collégiales de trois ans.

Par ailleurs, les programmes d'apprentissage ne sont pas mentionnés. (Il s'agit d'un autre cas où l'indication des années de scolarité pose problème du point de vue de la déclaration et de l'interprétation des données, compte tenu de la combinaison de formation de classe et de formation en cours d'emploi.)

Continuité avec les données des recensements antérieurs

On s'attend à ce que les changements proposés aient une incidence sur l'analyse tendancielle en ce qui touche les titres scolaires de la population canadienne. Quatre questions, plutôt qu'une seule, sont posées sur les titres scolaires. Aux derniers recensements, de nombreux répondants n'ont déclaré que leur plus haut grade, certificat ou diplôme, au lieu d'indiquer tous les titres scolaires obtenus, comme il leur était demandé de le faire. Selon la nouvelle approche, une question distincte et explicite est posée pour quatre catégories de titres scolaires : études secondaires, écoles de métiers/programmes d'apprentissage, études collégiales/cégep et études universitaires. Les résultats du Test du recensement de 2004 semblent démontrer que cette approche tend à amener les répondants à déclarer tous leurs titres scolaires et non uniquement leur plus haut grade, certificat ou diplôme.

Malgré ces différences attendues au titre de la déclaration, il devrait quand même être possible d'établir des comparaisons avec les données antérieures dans le cas du plus haut grade, certificat ou diplôme. Essentiellement, les questions de 2006 fournissent des données plus détaillées, qui peuvent être groupées selon les catégories de 2001.

À son niveau de détail maximal, la variable Plus haut grade, certificat ou diplôme prendra la forme suivante :

- Aucun grade, certificat ni diplôme
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- Certificat ou diplôme d'une école de métiers
- Certificat d'apprenti inscrit
- Certificat ou diplôme d'études collégiales, moins de 3 mois
- Certificat ou diplôme d'études collégiales, de 3 mois à moins d'un an
- Certificat ou diplôme d'études collégiales, de 1 à 2 ans

- Certificat ou diplôme d'études collégiales, plus de 2 ans
- Diplôme ou certificat inférieur au baccalauréat
- Baccalauréat (y compris LL.B.)
- Diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat
- Maîtrise
- Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
- Doctorat (diplôme délivré)

Il se peut que les programmes d'études collégiales de très courte durée (moins de 3 mois) ne doivent pas être pris en considération pour la détermination du plus haut grade, certificat ou diplôme. L'utilisation de catégories distinctes a l'avantage de permettre que chacune d'elles puisse être analysée et traitée séparément.

Les catégories d'études universitaires sont exactement comparables à celles de 2001. Les catégories « école de métiers » et « études collégiales » peuvent être groupées pour être comparables à celles de 2001. Cependant, comme des questions explicites seront posées en 2006, les titres scolaires déclarés seront plus nombreux. Lors du Recensement de 2001 et des recensements antérieurs, un grand nombre de répondants avaient tendance à ne déclarer que leur titre scolaire le plus élevé. On peut s'attendre à ce que les questions de 2006 suscitent un plus grand nombre de réponses positives, tendance que le Test du recensement de 2004 a d'ailleurs démontrée.

IV - Aucune mesure directe des années de scolarité

Nombre total d'années de scolarité

Le Recensement de 2001 fournit une variable dérivée appelée *nombre total d'années de scolarité*. Il s'agit de la somme du plus haut niveau jusqu'où la personne a fréquenté l'école primaire/secondaire, des années d'études terminées à l'université et des années d'études terminées dans un établissement non universitaire. Au niveau primaire/secondaire, la variable renvoie aux années où la personne *a fréquenté* l'école; aux niveaux supérieurs, elle renvoie aux années *terminées*. Le concept que le recensement cherche à mesurer est celui des années en *équivalent temps plein*. En d'autres termes, s'il faut huit ans d'études à temps partiel pour terminer un programme de trois ans, la valeur de la variable dérivée devrait être trois, et non huit.

Les essais qualitatifs ont démontré que les répondants, dans bien des cas, ne savent pas comment répondre à ces questions. Des erreurs sont notamment possibles dans les cas suivants : fréquentation à temps partiel, doubles diplômes, scolarité interrompue et années redoublées. Par exemple, une personne ayant un double diplôme qui a fréquenté l'université pendant 5 ans pour obtenir deux baccalauréats peut inscrire 7 ans comme « valeur équivalente » de ses années de scolarité. En outre, des personnes d'un certain âge peuvent « ajuster » leur réponse en fonction des changements survenus dans le système d'éducation au fil des ans et tenter une conversion en équivalents d'aujourd'hui.

Bien que les analystes constatent souvent que les données agrégées « se comportent » bien, dans le sens où les années de scolarité sont fortement corrélées aux gains médians, les données définitives du recensement présentent des anomalies lorsqu'il y a comparaison avec le plus haut niveau de scolarité atteint. Lorsqu'on compare la distribution des années de scolarité des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant différents titres scolaires, les données n'affichent pas une corrélation raisonnable entre les années de scolarité et le plus haut grade, certificat ou diplôme, si l'on garde à l'esprit que l'objet de la question sur les années de scolarité est d'obtenir une réponse en équivalent temps plein, excluant les années redoublées ou sautées. Par exemple, il serait difficile d'obtenir un certificat d'études secondaires en moins de 9 années de fréquentation scolaire. Même si l'hypothèse quant à ce qui est « raisonnable » est souple, il n'en reste pas moins qu'il y a un nombre considérable de personnes dont le nombre d'années de scolarité est beaucoup trop élevé ou beaucoup trop bas compte tenu de leur plus haut niveau de scolarité atteint.

La considération fondamentale est que tant les essais qualitatifs que les résultats du recensement indiquent que les répondants ont de la difficulté à déclarer leurs années de scolarité.

Mesures substitutives des années de scolarité

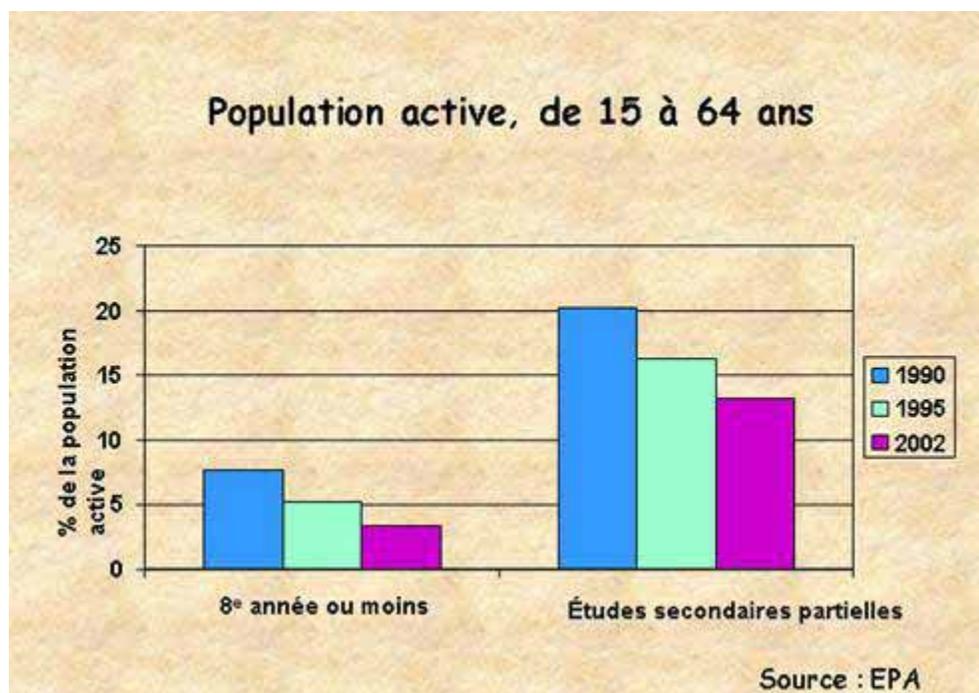
Bien que les répondants aient du mal à répondre aux questions sur les années de scolarité, cette variable est utilisée par de nombreux analystes. Une solution de rechange pour les analystes consisterait à estimer les années de scolarité à partir des grades, certificats ou diplômes, ce qui permettrait d'obtenir une variable continue. L'OCDE a élaboré une méthode pour ce faire, qui constituerait un bon point de départ. Les questions de 2006 fourniront des précisions sur la durée des programmes d'études collégiales, élément qui pourrait entrer dans le calcul des estimations. En outre, comme les questions sont conçues pour recueillir des données sur *tous* les grades, certificats ou diplômes et non uniquement sur *le plus haut* grade, certificat ou diplôme, la mesure obtenue serait plus complète.

Le plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire

Au Recensement de 2006, les questions posées permettront de déterminer si les répondants ont terminé leurs études secondaires (ou l'équivalent) mais, dans le cas des personnes n'ayant pas terminé ces études, elles ne permettront pas de connaître le plus haut niveau atteint.

Il s'agit d'une modification qui a été apportée parce que le profil scolaire de la population canadienne a changé considérablement au cours des vingt dernières années. Ainsi, comme le montre le [graphique 1](#), le pourcentage de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires a connu une forte baisse depuis 1990.

Graphique 1



Les études sur le marché du travail prennent souvent en considération le fait que la personne ait ou non un certificat d'études secondaires. Sous ce niveau, le nombre d'années terminées a certainement une certaine valeur analytique, mais sans doute moins de valeur qu'une plus grande précision au niveau postsecondaire.

Sur le marché du travail, l'obtention d'un certificat d'études secondaires est une condition d'embauche pour de nombreux emplois. Pour les personnes qui n'ont pas un tel certificat, la valeur que peuvent avoir onze années de scolarité par rapport à neuf ou dix est discutable. De fait, les données de l'Enquête sur la population active montrent que le taux de chômage des diplômés du secondaire est beaucoup plus faible que celui des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires; sous ce niveau, on observe peu d'écart entre le taux de chômage des personnes ayant une 8^e année ou moins et celui des personnes ayant fait des études secondaires partielles.

Par ailleurs, étant donné le relèvement des normes d'enseignement et le vieillissement de la population, le pourcentage de la population d'âge actif n'ayant pas de certificat d'études secondaires continuera de diminuer. D'ici 2006, il sera de plus en plus important de fournir des données détaillées au niveau postsecondaire, parce que c'est à ce niveau que ce situera la majorité de la population.

Il reste encore d'importants sujets de préoccupation en ce qui touche la sous-scolarisation : jeunes décrocheurs, Autochtones, immigrants, personnes ayant une incapacité, alphabétisation de base nécessaire pour les activités de la vie courante, etc.

Dans tous ces cas, il existe des enquêtes postcensitaires ou permanentes qui fournissent des données pertinentes. L' Enquête auprès des peuples autochtones et l' Enquête sur la santé et les limitations d'activités fournissent des données détaillées sur les groupes de population visés. L' Enquête auprès des jeunes en transition suit des jeunes sur plusieurs années afin de recueillir des données sur le processus de transition du milieu scolaire au marché du travail, y compris en cas de décrochage au secondaire. L' Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA) de 2003 fournira des données sur les analphabètes. Une enquête de suivi menée auprès des analphabètes identifiés dans le cadre de l'ELCA fournira des données plus détaillées sur les obstacles à la littératie.

« Études postsecondaires partielles »

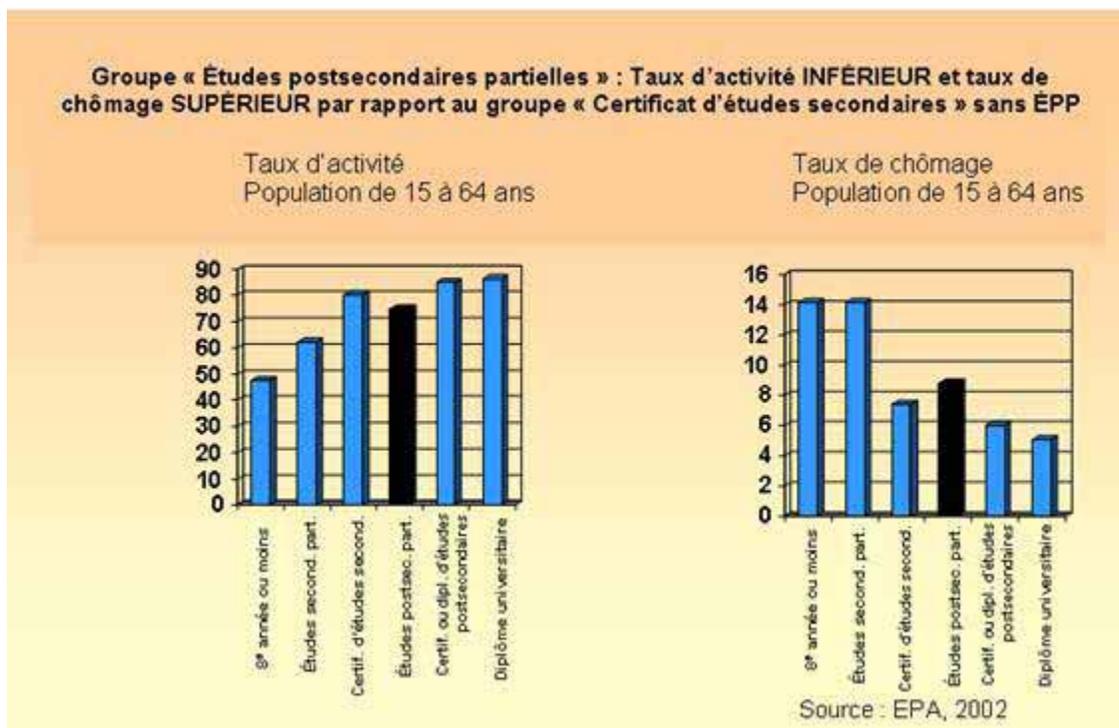
Comme l'accent sera mis sur les titres scolaires, la catégorie « études postsecondaires partielles » sera supprimée en 2006. Cette catégorie renvoie aux personnes qui se sont inscrites à un programme d'études postsecondaires mais qui ne l'ont pas terminé. Elle comprend les personnes qui sont toujours inscrites, celles qui ont quitté l'école sans avoir l'intention d'y revenir (« décrocheurs ») et celles qui ont quitté l'école dans l'intention d'y revenir (« raccrocheurs »). Selon les données du recensement, cette catégorie représentait moins de 10 % des adultes canadiens âgés de 25 à 64 ans en 2001.

Étant donné sa composition, le groupe des personnes ayant fait des « études postsecondaires partielles » s'intègre mal à une structure hiérarchique de la scolarité allant d'un niveau faible à un niveau élevé. La situation de ces personnes sur le marché du travail est moins bonne que celle des diplômés du secondaire, ce qui tendrait à démontrer que leurs années de scolarité supplémentaires les ont mal servis. De fait, leur situation est plus vraisemblablement fonction de leur plus haut titre scolaire obtenu à ce jour et du fait qu'ils sont actuellement aux études.

Les résultats selon lesquels les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est « études postsecondaires partielles » affichent des taux de chômage plus élevés et des taux d'activité plus faibles ne sont pas propres au recensement. Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) pointent dans la même direction, comme le montre le [graphique 2](#).

De façon générale, l'EPA est une bonne source de données sur le niveau de scolarité et sur l'incidence de celui sur l'activité sur le marché du travail. C'est pourquoi, lors de l'élaboration des questions de 2006, on a pris soin de garantir une bonne concordance avec l'EPA ([annexe I](#)).

Graphique 2



V - Nouvelle typologie des domaines d'études associés aux plus hauts grades

En 1998, Statistique Canada a adopté la *Classification of Instructional Programs (CIP)*, qui a été conçue par le National Center for Education Statistics du département de l'éducation des États-Unis, comme taxonomie normalisée des domaines d'études. Depuis le milieu des années 1980, la CIP est reconnue par le gouvernement américain comme la norme statistique de classification des programmes d'études. Si Statistique Canada a décidé d'adopter la CIP, c'est en raison de son caractère exhaustif et détaillé, de sa pertinence en ce qui touche les nouvelles disciplines et de la possibilité qu'elle offre d'améliorer la comparabilité des données entre les États-Unis et le Canada. Des modifications ont été apportées à la CIP en 2000 pour tenir compte des exigences de Statistique Canada, de façon à assurer une bonne représentation des programmes propres au Canada. Statistique Canada a produit une version française de la CIP, appelée Classification des programmes d'enseignement (CPE). Les utilisateurs désireux d'en savoir plus sur la CPE peuvent la consulter sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/education09_f.htm.

Au Recensement de 2006, on utilisera la CPE plutôt que la Classification des principaux domaines d'études (CPDE) pour coder la discipline associée au plus haut grade, certificat ou diplôme. Elle est actuellement utilisée pour coder les données sur les effectifs dans le Système d'information amélioré sur les étudiants. On s'en sert également dans le cadre

de l'Enquête nationale auprès des diplômés et de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes. À mesure que les nouvelles enquêtes et qu'un nombre croissant d'enquêtes existantes adopteront la CPE, il sera possible de fournir des données cohérentes, tirées d'enquêtes et de sources administratives, grâce à une norme de classification incluant tous les genres d'établissements d'enseignement postsecondaire.

Cohérence historique

La typologie des PDE a été élaborée au début des années 1970 à partir de plusieurs systèmes de classification alors en usage dans le cadre d'enquêtes administratives. Elle a été mise à jour au fil des ans en fonction des structures des réponses obtenues au recensement. La CPDE a été utilisée aux fins de nombreuses enquêtes-ménages. Elle est utile pour classer les données sur les programmes suivis par des personnes de tous âges qui participent à une enquête à un moment précis dans le temps. Toutefois, elle est beaucoup moins efficace pour mettre en lumière les nouvelles disciplines, alors qu'il s'agit d'un des points forts de la CPE.

La CPDE compte environ 500 classes à son niveau le plus détaillé, contre 1 400 dans le cas de la CPE. À un niveau détaillé, la correspondance entre les deux systèmes est assez bonne. Cependant, les agrégations aux niveaux supérieurs varient considérablement.

Pour préserver la cohérence historique, la solution idéale serait de recoder les données du Recensement de 2001 selon la CPE et de produire un ensemble de tableaux normalisés bien avant que les résultats de 2006 ne soient diffusés. Cet exercice aurait le double avantage d'assurer une transition entre les deux typologies et de laisser aux analystes le temps de s'habituer à la CPE. C'est la démarche qui a été adoptée lorsque la CPE a été mise en œuvre pour le codage des données sur les effectifs universitaires. En effet, on a recodé les données annuelles sur les effectifs remontant à 1991-1992. Comme aucun fonds n'est prévu pour le recodage des données du recensement selon la CPE, la solution de rechange serait de produire des tableaux de concordance permettant de grouper les catégories de la CPE et de la CPDE pour former des catégories comparables.

VI - Nouvelle question sur l'endroit où le titre scolaire le plus élevé a été obtenu

Dans le cadre des consultations entourant le Recensement de 2006, un intérêt généralisé a été manifesté à l'égard de l'endroit (province, territoire ou pays) où les titres scolaires ont été obtenus. Ce renseignement est jugé essentiel pour analyser les flux interprovinciaux et internationaux de travailleurs hautement qualifiés.

Des études ont démontré que les travailleurs très instruits ont tendance à être mobiles. Cette nouvelle question du recensement permettra une analyse détaillée des flux de personnes ayant des compétences précises. Par exemple, les mouvements

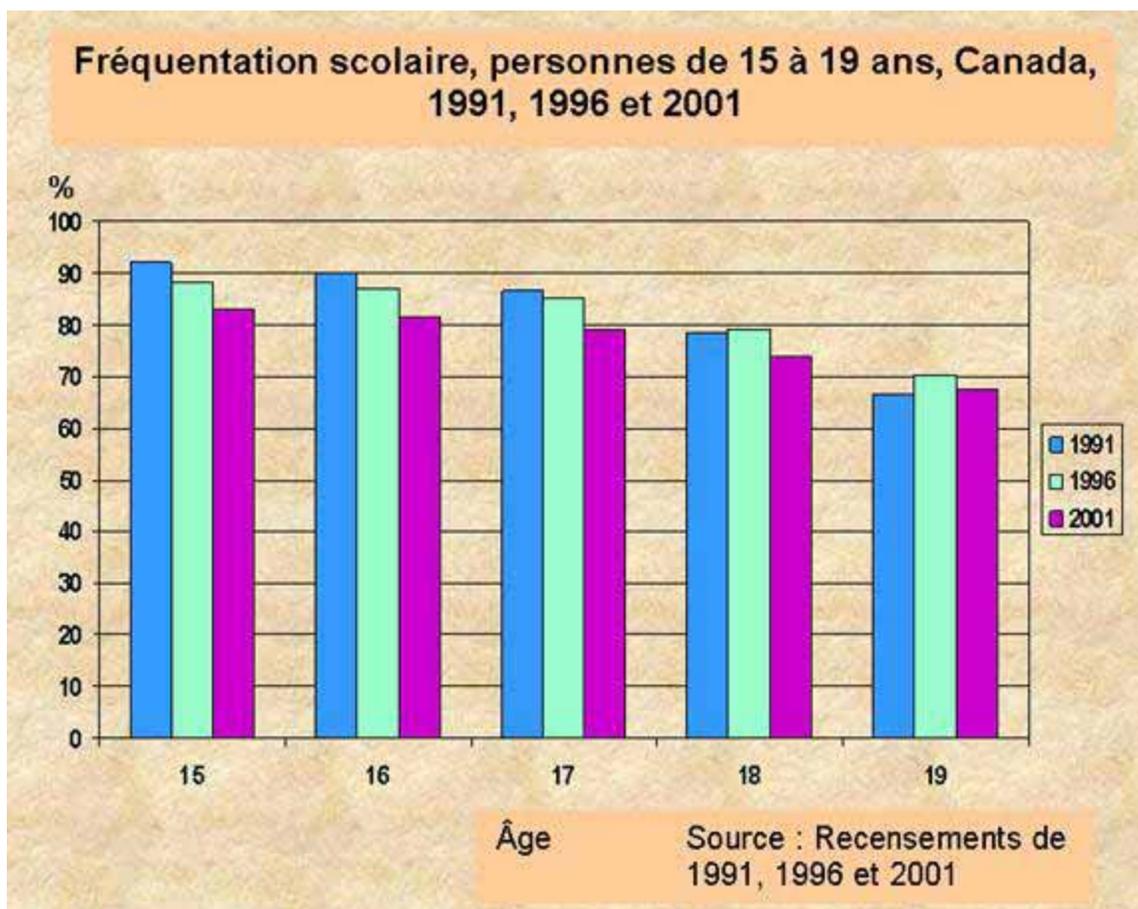
interprovinciaux de travailleurs très instruits procurent-ils un gain net à certaines provinces? Dans quelle mesure les immigrants qui ont fait leurs études dans d'autres pays s'intègrent-ils au marché du travail canadien? Le pays où le titre scolaire le plus élevé a été obtenu a-t-il une incidence sur les gains et sur d'autres caractéristiques de la situation sur le marché du travail?

L'inclusion de cette question sur le questionnaire du Recensement de 2006 a été possible parce que d'autres changements apportés aux questions sur l'éducation ont permis de libérer l'espace nécessaire.

VII - Fréquentation scolaire

Le Recensement de 2001 comportait une question demandant aux répondants âgés de 15 ans et plus s'ils avaient fréquenté un établissement d'enseignement au cours des neuf derniers mois et, le cas échéant, s'ils étaient des élèves à temps plein ou à temps partiel. Les résultats obtenus ont révélé deux problèmes, qui sont illustrés au [graphique 3](#). Premièrement, le taux d'activité est à la baisse, ce qui contredit les données provenant d'autres sources. Deuxièmement, les pourcentages affichés par les personnes de 15 et 16 ans sont beaucoup trop faibles, compte tenu du fait que la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans l'ensemble du pays. Selon l'Enquête sur la population active et des sources administratives, les taux de fréquentation varient entre 93 et 95 % pour ce groupe d'âge.

Graphique 3



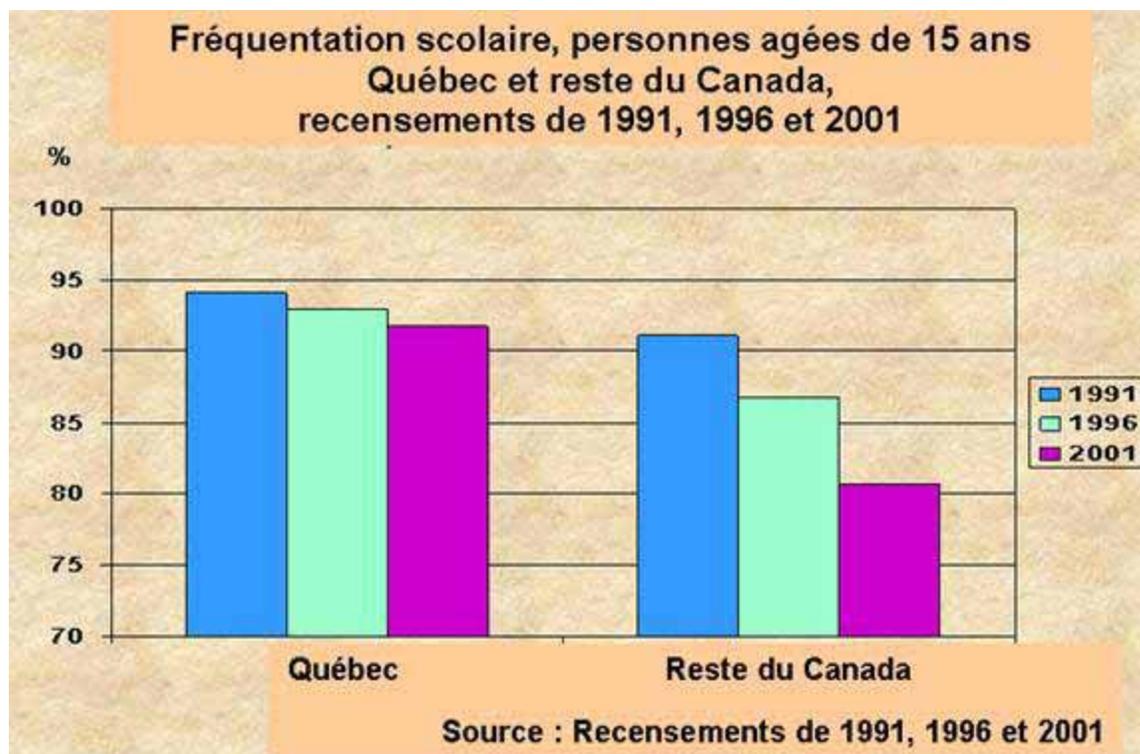
La question sur la fréquentation scolaire présente peut-être trois lacunes :

- Le libellé de la question est peut-être trop formel et les répondants – surtout les anglophones – ont du mal à en saisir le sens : « Au cours des neuf derniers mois (c'est-à-dire depuis septembre dernier), cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège ou une université? ».
- La question sur la fréquentation scolaire est placée à la suite des questions sur le niveau de scolarité, de sorte que les répondants peuvent penser qu'elle se rapporte uniquement aux études postsecondaires.
- Le concept de temps plein/temps partiel est ambigu du fait que la période de référence est de neuf mois. (Par exemple, si une personne a fréquenté l'école à temps plein pendant trois mois, cela correspond-il vraiment à « temps plein au cours des neuf derniers mois »?)

Il est possible que ces trois facteurs aient contribué à la sous-déclaration de la fréquentation scolaire. En ce qui concerne la langue, le [graphique 4](#) montre que le taux de fréquentation des personnes de 15 ans au Québec se rapproche du taux auquel on devrait s'attendre; si on tient compte de la langue parlée à la maison, les différences sont encore plus prononcées. Ce sont les francophones du Québec qui affichent le taux de

fréquentation le plus élevé, suivis des anglophones du Québec, puis des francophones du reste du Canada et enfin des anglophones du reste du Canada. La tendance semble montrer que le libellé est mieux compris par les parents des personnes de 15 ans dans le système scolaire francophone (ou le système scolaire dominant dans le cas du Québec).

Graphique 4



L'analyse du libellé de la question en français et en anglais vient appuyer cette hypothèse. Dans le [graphique 5](#), les flèches indiquent des termes utilisés dans la question de 2001 qui sont peut-être plus conformes à l'usage français qu'à l'usage anglais. C'est le cas notamment du terme « secondary schools » plutôt que « high schools ». Ce choix ne pose pas problème en français, mais ce pourrait être le cas en anglais. En outre, la catégorie de réponse « Non » en français renferme la mention *aucun de ces établissements*, ce qui peut amener le répondant à vérifier la liste des genres d'établissements dans la question avant de répondre « Non ». La version anglaise ne renferme pas cette précision.

Graphique 5

Fréquentation scolaire

Recensement de 2001 : Anglais

29 In the **past nine months** (that is, since last September), was this person attending a school, college or university?

Include attendance at elementary or secondary schools, business or trade schools, community colleges, technical institutes, CEGEPs, etc., for courses that can be used as credits towards a certificate, diploma or degree.

Mark "X" one circle only.

09 No, did not attend in the past nine months

10 Yes, full time

11 Yes, part time, day or evening

Recensement de 2001 : Français

29 Au cours **des neuf derniers mois** (c'est-à-dire depuis septembre dernier), cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège ou une université?

Incluez la fréquentation d'une école primaire ou secondaire, d'une école de commerce ou de métiers, d'un collège communautaire, d'un institut technique, d'un cégep, etc., pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.

Cochez "X" un seul cercle.

09 Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements au cours des neuf derniers mois

10 Oui, à plein temps

11 Oui, à temps partiel, le jour ou le soir

Le libellé de la question de 2006 est modifié de façon à renforcer l'idée que la fréquentation d'une école secondaire doit être déclarée : « Cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre depuis septembre 2005? ».

Le second problème a trait à l'ambiguïté attribuable au fait que le répondant doit indiquer s'il a fréquenté l'école à temps plein ou à temps partiel, alors que la question porte sur la fréquentation scolaire à *un moment ou à un autre au cours des neuf derniers mois*. Pour supprimer cette ambiguïté, les catégories de réponse « temps plein » et « temps partiel » ont été remplacées par des catégories définissant le genre d'établissement fréquenté : école primaire ou secondaire; école de métiers, collège, cégep ou autre établissement non universitaire; université. Le répondant peut cocher toutes les catégories qui s'appliquent (ce qui est plus approprié pour une question dont la période de référence est de neuf mois). L'information ainsi obtenue sur le genre d'établissement présentera en elle-même un certain intérêt, mais elle devrait en outre aider à réduire la sous-déclaration de la fréquentation scolaire chez les jeunes parce que « école secondaire » constitue une catégorie de réponse.

Cohérence historique

Les changements décrits ci-dessus auront probablement une incidence sur la déclaration de la fréquentation scolaire et, bien entendu, aucune donnée sur la fréquentation à temps plein ou à temps partiel ne sera recueillie en 2006. Ces changements visent principalement l'obtention d'un taux d'activité plus exact pour les jeunes, de sorte qu'il faut s'attendre à une rupture dans les séries de taux de fréquentation. En outre, comme les données du recensement affichent une baisse des taux d'activité depuis 1991, contrairement aux données tirées d'autres sources, les changements à court terme doivent être interprétés avec prudence. D'un point de vue analytique, la stratégie proposée consiste à mettre l'accent sur le Recensement de 2006 et à adopter une approche à plus long terme (1981-2006) pour l'analyse tendancielle des taux de fréquentation, ce qui aura pour effet d'amoindrir l'incidence des baisses des taux de fréquentation enregistrés pour les jeunes depuis 1991.

En ce qui concerne la fréquentation à temps plein ou à temps partiel, cette information est recueillie chaque mois dans le cadre de l'Enquête sur la population active, au moyen d'une question portant sur la fréquentation la *semaine dernière*. Dans ce contexte, il n'y a aucune ambiguïté quant à la situation des élèves. L'EPA comporte également une question portant sur le genre d'établissement fréquenté. Elle peut donc fournir des données sur la fréquentation au cours d'une semaine moyenne de l'année civile ou scolaire.

VIII - Conclusion

Plusieurs modifications seront apportées aux questions sur l'éducation du Recensement de 2006, et elles auront inévitablement une incidence sur les variables connexes. Elles sont rendues nécessaires en raison des changements qui sont survenus au sein de la population canadienne et du système d'éducation; le recensement ne peut rester actuel sans changement.

Jusqu'à maintenant, les efforts déployés ont surtout visé à faire en sorte que les questions de 2006 soient aussi pertinentes que possible et de la meilleure qualité. Les changements ont été apportés à la suite des consultations, de l'analyse des données de 2001, de la disponibilité de données pouvant être tirées d'autres enquêtes sociales, des essais qualitatifs et du Test du recensement de 2004. Les résultats des essais qualitatifs et du Test du recensement tenu en mai 2004 montrent d'ailleurs que les répondants ont plus de facilité à répondre aux nouvelles questions. Il est important que les questions posées soient claires et sans ambiguïté, quelle que soit l'enquête menée, mais c'est encore plus important dans le cas du recensement, étant donné l'envergure de celui-ci, son caractère obligatoire et le fait que la méthode utilisée est l'autodénombrement.

Maintenant, il reste à faire en sorte que la transition vers le nouveau contenu se fasse dans les meilleures conditions possible, grâce à l'élaboration de variables dérivées susceptibles de faciliter l'analyse tendancielle et de concordances entre l'ancienne classification des domaines d'études et la nouvelle. Par ailleurs, Statistique Canada travaillera de concert avec les chercheurs afin de mieux faire connaître les autres sources de données disponibles et le rôle qu'elles peuvent jouer comme compléments aux données du recensement.

Annexe I

Données sur l'éducation : Comparaison des données fournies par L'Enquête sur la population active et le Recensement de 2006

	Enquête sur la population active	Recensement de 2006
Fréquentation scolaire	Fréquentation scolaire au cours de la dernière semaine. Étudiant à temps plein ou à temps partiel et genre d'établissement.	Fréquentation scolaire à un moment ou à un autre au cours des neuf derniers mois. Genre d'établissement.
Niveau de scolarité		
Primaire et secondaire	Niveau de scolarité le plus élevé atteint : 8 ^e année ou moins; 9 ^e et 10 ^e années; 11 ^e à 13 ^e année.	N'a pas terminé les études secondaires; diplôme d'études secondaires; attestation d'équivalence d'études secondaires ou formation de base des adultes.
Postsecondaire	N'a pas fait d'études postsecondaires.	N'a pas terminé de programme d'études postsecondaires.
	Études postsecondaires partielles.	
	Certificat d'une école de métiers ou d'un programme d'apprentissage.	Certificat d'apprenti inscrit; autre certificat ou diplôme d'une école de métiers.
	Diplôme ou certificat d'études	Certificat ou diplôme d'un

	non universitaires d'un collège communautaire, d'un cégep, d'une école de sciences infirmières, etc.	collège, cégep ou autre établissement non universitaire : durée du programme : moins de 3 mois; de 3 mois à moins de 1 an; de 1 à 2 ans; plus de 2 ans.
	Certificat d'études universitaires inférieur au baccalauréat.	Diplôme ou certificat inférieur au baccalauréat.
	Baccalauréat.	Baccalauréat.
	Diplôme ou certificat d'études universitaires supérieur au baccalauréat.	Diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat.
		Maîtrise.
		Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.
		Doctorat.
Domaine d'études		Classification des programmes d'enseignement.
Endroit où le certificat ou le diplôme le plus élevé a été obtenu		Province, territoire ou pays.